

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 04 avril 2024

La secrétaire de séance : DUPONT Brigitte

Délibération n° : 24-04-34

Objet : Compte administratif 2023

Nombre de membres : 23

- En exercice : 23
- Présents : 21
- Votants : 21

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 04 avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Sentinelle, légalement convoqué par le Maire le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : **Firdaouce MATER, 2^{ème} Adjointe au maire**

Etaient présents : PETIT Francky / MATER Firdaouce / MEDJAHED Farid / CAMPHIN Nathalie / GABET Jérémy / DHAUSSY Francine / PENAUD Patrick / DUPONT Brigitte / FLAMEY Martine / WATTIER Christiane / ROCQ Gilles / ROSSANO Sébastien / HEBERT Christelle / COZETTE Bruno / MATER Rudy / COSSART Morgan / BLAMPAIN Evan / DUVIVIER Laurent / HOUPE Loïc / CAREMIAUX Sylvie / DOLEZ Hélène

Etaient absents : LEVREZ Jacqueline

Conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Brigitte DUPONT est nommée secrétaire de séance.

Nombre de votants :

- Pour : 13
- Contre : 8
- Abstention : 0

EXPOSE :

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le compte de gestion 2023 ;

Sous la présidence de Madame Firdaouce MATER, adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023, annexé à la présente délibération, qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Opérations réelles.....	3 453 424.98 €
Opérations d'ordre	5 800.83 €
Total.....	3 459 225.81 €

Recettes

Opérations réelles.....	4 068 655.54 €
Opérations d'ordre	0.00 €
Total	4 068 655.54 €
Pour rappel : Résultat N-1.....	3 553 057.46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Opérations réelles.....	1 624 189.84 €
Opérations d'ordre	96 155.46 €
Total.....	1 720 345.30 €

Recettes

Opérations réelles.....	564 074.19 €
Opérations d'ordre	101 956.29 €
Total.....	666 030.48 €
Pour rappel : Résultat N-1.....	325 663.80 €

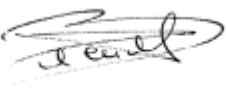
Hors la présence de Monsieur Eric BLONDIAUX, maire en exercice pendant l'année 2023, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 13 voix pour et 8 voix contre (FLAMEY Martine, WATTIER Christiane, ROCQ Gilles, ROSSANO Sébastien, DUVIVIER Laurent, HOUBE Loïc, CAREMIAUX Sylvie, DOLEZ Hélène) :

- APPROUVE le compte administratif du budget communal 2023.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Signatures :

Le(la) secrétaire de séance,



Firdaouce MATER,
Adjointe au Maire

